de personnes dans le monde qui souffrent de l'oppression, de la dictature et de la tyrannie. Pour nous la liberté n'est ni un problème quantitatif ni un problème sélectif, c'est un problème de grand principe enseigné par la Bible, prescrit par les Constitutions du monde libre. Il n'y a qu'une seule conception de la liberté, c'est celle définie par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

En défendant la liberté de 5.000 Juifs de SYRIE, nous voulons défendre la liberté de tous les hommes qui en sont privés.

Notre cri d'alarme pour la liberté des Juifs de SYRIE se veut être un cri de détresse destiné à toutes les victimes des systèmes répressifs, à ceux qui sont enfermés dans les ghettos, dans les goulags, dans les asiles psychiatriques, dans les prisons, dans les camps. Notre souci de dignité de l'homme ne s'arrête à aucune frontière.

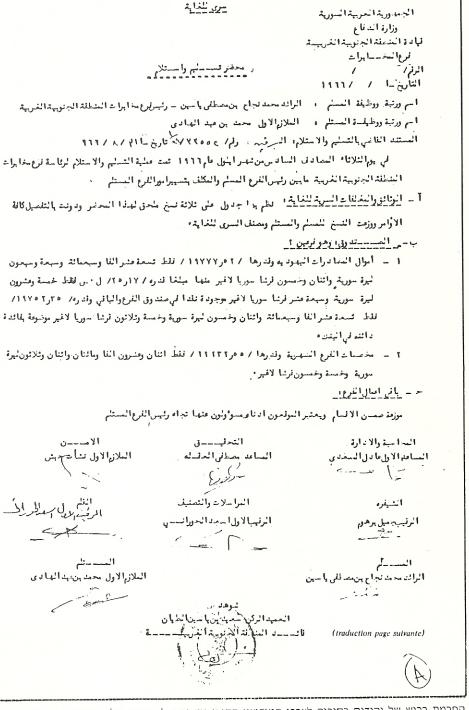
Le but de notre action est exclusivement humanitaire. Il est de sensibiliser l'opinion publique internationale sur la situation préoccupante des Juifs de SYRIE et de lancer un appel à tous les gouvernements du monde pour qui lis interviennent auprès des autorités Syriennes afin que cette communaut⁵ soit enfin autorisée à circuler librement et à quitter le pays si elle le désire.

Nous voulons aussi adresser un message clair et sans ambiguïté au gouvernement Syrien pour qu'il comprenne que notre "combat" n'aura de cesse tant que les Juifs de SYRIE n'auront pas obtenu le droit à l'émigration.

Je me dois de rappeler les déclarations extrêmement courageuses du Premier Ministre Jacques CHIRAC d'abord à la T.V. Soviétique, ensuite devant la presse Israélienne rappelant la situation des Juifs de SYRIE et en même temps réitérant sa promesse de ne pas se rendre officiellement dans ce pays tant que les juifs n'auront pas obtenu le droit à la liberté.

Je souhaite que tout Gouvernement Français prenne le même engagement clairement et sans ambiguïté. Je lance un libre et en particulier aux pays de la Communauté Economique Européenne pour qu'ils adoptent la même attitude: pas de visite officielle en SYRIE sans reconnaissance du droit à la liberté pour les Juifs de ce pays.

L'expérience montre que les Gouvernements, même les plus répressifs, sont un jour ou l'autre sensibles à la pression internationale.



החרמת רכוש של יהודים בסוריה לצרכי המודיעין הסורי נגד ישראל, מסמך של משרד ההגנה הסורי, מוגדר ייסודי ביותרי' 31.8.1966.

Confiscation of Jewish property in Syria for the requirements of Syrian Intelligence against Israel, "Top Secret Document" 31.8.1966.

"Document Secret" Syrien de 31.8.1966 dévoile: Biens Juifs confisqués en Syrie pour les besoins du Service de Renseignements Syrien contre Israël.

